



**CESER de Bourgogne**  
Conseil économique, social  
et environnemental régional

# SCHÉMA RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ (SRESRI BFC)

**Avis**

Rapporteur : Christian BOUTET

# SOMMAIRE

<b>REMERCIEMENTS AUX PERSONNES AUDITIONNEES.....</b>	<b>3</b>
<b>MEMBRES DE LA COMMISSION.....</b>	<b>4</b>
<b>LISTE DES ABREVIATIONS.....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>1 SUR LA CONSTRUCTION DU SRESRI.....</b>	<b>7</b>
1.1 LA METHODOLOGIE.....	7
1.2 LE CADRE.....	7
<b>2 LES TROIS AMBITIONS DU SRESRI.....</b>	<b>8</b>
2.1 AMBITION 1 - AMPLIFIER LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITE DU POTENTIEL SCIENTIFIQUE REGIONAL.....	8
2.1.1 <i>Encourager une recherche fédérée et d'excellence.....</i>	8
2.1.2 <i>Favoriser l'émergence de nouvelles thématiques et équipes de recherche.....</i>	8
2.1.3 <i>Positionner le potentiel régional au niveau européen.....</i>	8
2.2 AMBITION 2 - FAVORISER LE CONTINUUM DE LA CONNAISSANCE A LA COMPETITIVITE DES TERRITOIRES.....	9
2.2.1 <i>Accompagner les initiatives en matière de technologie et de connaissance.....</i>	9
2.2.2 <i>Optimiser l'ensemble du dispositif régional de valorisation et de transfert de technologie.....</i>	9
2.3 AMBITION 3 - AMELIORER LA REUSSITE DES ETUDIANTS.....	9
2.3.1 <i>Accroître le taux de poursuite des études des bacheliers.....</i>	9
2.3.2 <i>Soutenir la mobilité internationale entrante et sortante et favoriser l'internationalisation de l'offre de formation.....</i>	10
2.3.3 <i>Contribuer aux actions de vie étudiante.....</i>	10
<b>3 LES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DE LA REGION.....</b>	<b>11</b>

## REMERCIEMENTS AUX PERSONNES AUDITIONNEES

Mme Dominique MARILLEY, directrice de l'enseignement supérieur et de la recherche au conseil régional Bourgogne,

M. Nicolas BERTHAUT, directeur adjoint de l'enseignement supérieur et de la recherche au conseil régional Bourgogne.

# MEMBRES DE LA COMMISSION

## Présidente

**Françoise FREREBEAU**, représentante de l'Union régionale UNSA

## Vice-Présidente

**Brigitte SABARD**, personnalité qualifiée compétente en matière d'environnement et de développement durable

## Secrétaire

**Isabelle RAUSZER**, représentante du Comité régional CGT

## Membres

**Bernard BLETTERY**, personnalité qualifiée

**Christian BOUTET**, représentant de l'Union régionale des entreprises d'insertion (UREI), de l'Union régionale des chantiers d'insertion, de l'union régionale des régies de quartiers et de réinsertion sociale (FNARS)

**Michel FALLET**, représentant de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)

**Dominique GENDRON**, représentant de l'Union régionale des syndicats CGT-FO

**Jean-Pierre MUGNIER**, représentant du Comité régional CGT

**Xavier PAILLARD**, représentant de la FSU

**Etienne RAVY**, représentant de la Fédération de la formation professionnelle (FFP) et du Centre de formation d'apprentis implantés en Bourgogne (CFA)

**Jeanne RUBIN**, représentante des Organisations syndicales d'artisans au sein de l'union professionnelle artisanale

**Dominique RUHLMANN**, représentante de l'Union régionale des syndicats CFDT

## Cabinet

**Michèle BLANCHOT**, chargé d'études

**Brigitte DUCHANOY**, assistante

## LISTE DES ABREVIATIONS

AFOM	Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces
COMUE	Communauté d'universités et d'établissements
CRITT	Centre régional d'innovation et de transfert de technologies
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CPER	Contrat de plan Etat-région
DRRT	Délégué régional à la recherche et à la technologie
ERASMUS	Schéma européen d'action pour la mobilité des étudiants des universités européennes
ESRI	Enseignement supérieur, recherche, innovation
ISITE	Initiatives - science - innovation - territoires - économie
PIA	Programme d'investissements d'avenir
R&D	Recherche et développement
SRATER	Stratégie régionale territoriale d'enseignement supérieur et de recherche
SRI-SI	Stratégies de recherche et d'innovation pour une spécialisation intelligente

# INTRODUCTION

Une saisine légale particulière, historique

Le CESER Bourgogne est consulté pour la première fois en même temps que son homologue franc-comtois pour rendre un avis sur le même document : le schéma régional de l'ESRI Bourgogne-Franche-Comté.

Engagées depuis 2007 dans un processus de rapprochement de leurs établissements d'enseignement supérieur concrétisé par la création de la COMUE, les deux régions ont en effet décidé de ce schéma commun, ce avant même leur fusion en une nouvelle collectivité territoriale unique.

L'élaboration de ce premier document conjoint de programmation a requis la mise en place de procédures nouvelles, la mobilisation de partenaires, un travail complexe entre services régionaux. Dans des délais contraints, le SRESRI a été présenté au CESE de Franche-Comté le 11 juin et au CESER de Bourgogne le 12 juin. Aussi, le présent avis consiste-t-il à :

- prendre acte de la présentation du premier SRESRI Bourgogne - Franche-Comté soumis aux votes des assemblées régionales lors des sessions des 26 juin en Franche-Comté et 29 juin en Bourgogne, et de sa mise en œuvre opérationnelle à compter de janvier 2016,
- émettre une appréciation du schéma en examinant les modalités de sa construction, les grandes ambitions identifiées, les pistes proposées pour établir ce qui sera « le cadre stratégique et opérationnel de la future politique d'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation »,
- informer la région de son intention d'entreprendre, dans un temps adapté cette fois, un travail d'observation de la mise en œuvre des actions opérationnelles du SRESRI, suivi pour lequel le concours des services régionaux sera sollicité.

# 1 SUR LA CONSTRUCTION DU SRESRI

## 1.1 LA METHODOLOGIE

---

Le CESER constate la pertinence de la procédure adoptée, avec le concours d'un cabinet spécialisé, donc extérieur aux deux régions, pour une assistance à maîtrise d'ouvrage (création d'un comité technique ad hoc avec les services opérationnels des régions) et une construction en concertation avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés (comité de pilotage associant Etat, recteurs, DRRT, membres de la COMUE, opérateurs de la vie étudiante).

Le CESER note une construction progressive du schéma, articulée à partir d'un état des lieux exhaustif, suivi d'un diagnostic sur 4 thèmes bien définis, avec une mobilisation interrégionale des grands acteurs et partenaires, dont les collectivités territoriales, puis la réalisation d'une synthèse AFOM pour dégager des pistes d'actions appropriées aux caractéristiques de territoire.

Outre la réalisation d'un diagnostic complet, le CESER remarque que la démarche vise, dans chacun des axes de ce schéma, la recherche de convergence entre les situations en Bourgogne et en Franche Comté, dans une optique d'émulation partenariale.

## 1.2 LE CADRE

---

Le CESER constate l'insertion du SRESRI dans le cadre des grands programmes régionaux :

- dans le CPER 2014-2020 Bourgogne. Parmi les volets du CPER, deux ont été établis conjointement avec la région Franche-Comté, le premier concerne l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, le second les filières d'avenir et l'usine du futur,

- dans le FEDER-FSE 2014-2020 Bourgogne. L'Axe 1 du Programme opérationnel est dédié à la R&D, à l'innovation, au renforcement de la recherche publique en cohérence avec SRI-SI, à la stimulation de la recherche partenariale. Quant à l'axe 6, il vient en appui de toutes les politiques de formation d'apprentissage et d'orientation.

Prenant appui sur des bases partagées entre les deux régions soit la COMUE, la démarche STRATER BFC, la SRI-SI, le développement d'ISITE ou dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA), le CESER constate que le SRESRI a été conçu et élaboré à l'échelle de la future grande région.

## 2 LES TROIS AMBITIONS DU SRESRI

### 2.1 Ambition 1 - Amplifier le rayonnement et l'attractivité du potentiel scientifique régional

#### 2.1.1 Encourager une recherche fédérée et d'excellence

Le schéma propose d'accompagner tous les domaines d'excellence identifiés dans les axes stratégiques de SRI-SI d'une part, et les projets retenus soit dans le cadre de l'ISITE, soit dans le Programme d'investissement d'avenir (PIA) d'autre part, par des modes d'intervention adéquats.

- Le CESER s'interroge sur l'articulation opérée entre les projets relevant de l'ISITE et ceux relevant du Programme d'investissements d'avenir.
- Le CESER relève que les modes d'intervention proposés par le schéma sont ceux usuellement mobilisés via les règlements d'intervention régionaux : subventions de fonctionnement, allocations, équipements, infrastructures et soutiens pour l'organisation de colloques, l'invitation de chercheurs et la facilitation de la mobilité entrante et sortante des étudiants. Leur impact dépend bien d'une ambition volontaire mais aussi des moyens dédiés. Aussi, les dotations budgétaires de la future région pour la mise en œuvre de ces soutiens seront donc particulièrement examinées par le CESER.

#### 2.1.2 Favoriser l'émergence de nouvelles thématiques et équipes de recherche

Seront priorités l'ouverture aux niches d'excellence et un soutien spécifique à certaines équipes ou à des thématiques identifiées en concertation avec la COMUE UBFC, qui bénéficieront également d'allocations et équipements.

- Le CESER reconnaît la pertinence d'un ciblage sur des niches ou travaux exemplaires et innovants, pour optimiser l'emploi des fonds budgétaires.

#### 2.1.3 Positionner le potentiel régional au niveau européen

Partant de la position avantageuse de la future région dans le triangle des Pôles de Paris, Strasbourg, Lyon, augmenté du Grand-Est dans le programme européen 2020, il est proposé de compléter les actions existantes par un déploiement d'outils pensés à une échelle transfrontalière et européenne.

- Le CESER relève la mutualisation des cellules Europe, le recrutement d'un correspondant permanent partagé, la diffusion à un niveau international d'offres de postes, mais s'interroge sur l'efficacité de ces mesures dans le contexte concurrentiel international.



## **2.2 Ambition 2 - Favoriser le continuum de la connaissance à la compétitivité des territoires**

---

### **2.2.1 Accompagner les initiatives en matière de technologie et de connaissance**

Plusieurs pistes potentielles sont évoquées par le schéma : généraliser les meilleures initiatives recensées en Bourgogne - Franche-Comté, s'inspirer d'expériences exemplaires comme celle développée par l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), opérer un rapprochement stratégique avec la région Aquitaine où des cellules de transfert sont implantées au sein même des laboratoires, ou renforcer la mobilisation des CRITT et des plates formes technologiques.

Seraient prévues dans ce but l'acquisition d'équipements ou la réalisation de programmes en partenariat avec les équipes de recherche.

- Le CESER constate que toutes les pistes évoquées sont décrites au mode conditionnel.

Le schéma propose des actions pour répondre aux enjeux de la future politique régionale en matière d'enseignement supérieur, recherche et innovation. Le choix d'actionner un levier relèvera de la décision du nouvel exécutif de la nouvelle région, comme le vote des dotations budgétaires.

### **2.2.2 Optimiser l'ensemble du dispositif régional de valorisation et de transfert de technologie**

En fédérant l'ensemble des acteurs, le schéma propose une optimisation de l'ensemble du dispositif de valorisation qui lui donnerait plus de lisibilité. Pourraient être envisagées des actions de communication auprès des entreprises, un catalogue de services en lien avec l'innovation.

- Au-delà des actions de communication et d'un catalogue de services, le CESER recommande que des actions concrètes de prospection soient mises en œuvre sur le terrain auprès des entreprises.

## **2.3 Ambition 3 - Améliorer la réussite des étudiants**

---

### **2.3.1 Accroître le taux de poursuite des études des bacheliers**

Le schéma vise le continuum de l'offre de formation « bac - 3/bac + 3 » et propose des actions d'information et d'orientation, des expérimentations pour inciter les jeunes bacheliers à la poursuite d'études supérieures, ou à la reprise d'études pour certains publics dont les décrocheurs. Il suggère aussi une analyse prospective d'expériences innovantes développées dans d'autres régions et la création d'un comité de suivi et de coordination de tous les acteurs.

- Le CESER note que l'amélioration de la présentation de l'offre de formation doit être un axe de progrès envisagé. Il remarque que les pistes importantes développées dans ses récents avis<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Avis CESER Bourgogne « pour une orientation tout au long de la vie aux besoins du public et du territoire » 06 janvier 2015

sur la mise en œuvre du service public de l'orientation en Bourgogne et sur l'orientation tout au long de la vie pour optimiser les stratégies d'orientation, y compris celles à destination des néo-bacheliers, ont été prises en compte.

- Parmi les enjeux identifiés, le CESER relève particulièrement l'accent mis sur l'alternance. C'est un levier que le CESER a maintes fois préconisé comme facteur de réussite et d'évolution des parcours dans l'enseignement supérieur<sup>2</sup>. Gage de performance dans les cursus de formation, déclinable à l'international, c'est effectivement pour le CESER une nécessité pour la future région. L'implication d'un étudiant alternant donne un plus à son parcours, facilite l'accès à l'emploi mais est aussi une source d'évolution innovante pour l'entreprise et une réponse aux besoins du territoire, caractérisé par une présence majoritaire de TPE, PME et PMI.

Le CESER souhaite que l'axe 6 « Accroître le taux de poursuite d'étude des bacheliers et développer l'offre par alternance » soit intitulé de manière identique et complète dans tout le schéma.

### **2.3.2 Soutenir la mobilité internationale entrante et sortante et favoriser l'internationalisation de l'offre de formation**

Une politique dynamique doit être entreprise pour multiplier les doubles diplômes, et les échanges étudiants, dans le cadre européen ERASMUS comme en région. Le schéma propose donc le développement de l'offre de formation en anglais, surtout en niveau master en prenant appui sur la COMUE, en ciblant une synergie avec les domaines d'excellence et d'innovation.

- Le CESER estime que le développement de l'offre de cours ou de stages de langues, la proposition de cours en anglais du projet ISITE sont incontournables pour une université souhaitant attirer les étudiants, doctorants et chercheurs internationaux.

### **2.3.3 Contribuer aux actions de vie étudiante**

Le schéma propose d'accroître l'attractivité de l'offre de formation supérieure en améliorant la qualité de la vie étudiante, son environnement (offres d'hébergement, de transport, sociale, culturelle, sportive) sur les campus mais aussi dans les villes moyennes accueillant des formations supérieures, en lien avec le CROUS et les collectivités territoriales.

- Le CESER apprécie que soit pris en compte l'environnement des élèves de l'enseignement supérieur, apte à aider les plus fragiles et à fixer la population des jeunes diplômés sur le territoire régional. La réussite d'un parcours, sa pérennisation exigent que soient réduits les freins périphériques à la formation. La vie étudiante doit être consolidée avec des outils performants dont l'apprentissage en ligne et des accompagnements adaptés : des aides aux transports, des propositions multiples et différenciées d'hébergement, un bon environnement culturel, mais surtout social et sanitaire, pour contrer les situations de précarité. 1 étudiant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté en France et 1 étudiant sur 3 n'a aucune couverture complémentaire santé<sup>3</sup>.

---

Avis CESER Bourgogne sur la mise en œuvre du service public régional d'orientation du 25 juin 2014

<sup>2</sup> Avis CESER Bourgogne « l'apprentissage en enseignement supérieur » du 21 novembre 2012

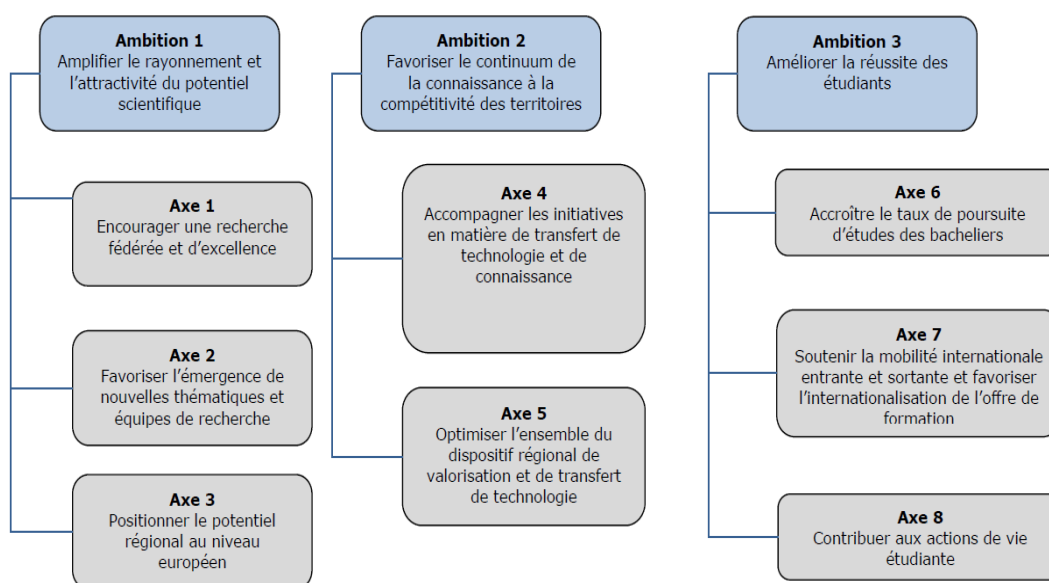
Avis CESER Bourgogne « deux problématiques au sein du CPRDF Bourgogne : le décrochage scolaire, l'orientation prioritaire vers la voie professionnelle » 9 novembre 2011

<sup>3</sup> Avis CESE « Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes » 25 mars 2015

# 3 LES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DE LA REGION

Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation  
Bourgogne Franche-Comté

## 4. Propositions d'intervention de la future Région



Comme annoncé en introduction, le CESER a examiné la construction de ce schéma et analysé les ambitions en prenant en compte que les actions opérationnelles envisagées seront mises en œuvre dans une configuration d'intervention inédite, issue d'un cadre régional institutionnel complètement renouvelé au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les actions ne peuvent pas actuellement faire l'objet d'autres commentaires que ceux portés ci-dessus sur les ambitions aujourd'hui affichées dans le SRESRI.

AVIS ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## EXPLICATION DE VOTE



**Intervention de Jean-Christophe GOSSART  
au titre de la CGT**

« L'avis sur le SRESRI qui consiste à prendre acte de la présentation du premier SRESRI Bourgogne - Franche-Comté, et d'observer, dans un temps adapté cette fois, la mise en œuvre des actions opérationnelles est symptomatique des avis, en règle générale, à donner dans un laps de temps très court.

Pour autant certaines pistes proposées sont intéressantes tels que « soit pris en compte l'environnement des élèves de l'enseignement supérieur, apte à aider les plus fragiles et à fixer la population des jeunes diplômés sur le territoire régional », « aides aux transports, des propositions multiples et différenciées d'hébergement, un bon environnement culturel, mais surtout social et sanitaire, pour contrer les situations de précarité ».

L'avis souligne également « Au-delà des actions de communication et d'un catalogue de services, le CESER recommande que des actions concrètes de prospection soient mises en œuvre sur le terrain auprès des entreprises ».

Pour ces raisons, la CGT votera l'avis. »